

Union des retraités

Nouvelle organisation, nouveau programme



Le nouveau bureau.

L'Union des retraités était réunie vendredi au centre des Tanneurs pour partager la galette des Rois mais aussi pour adopter les nouveaux statuts et la nouvelle organisation.

Le bureau a ainsi été réduit à neuf personnes. La présidente Danielle Helluy étant assistée de Gérard Sailler, vice-président, Nelly Roche, secrétaire trésorière et Nicole Florence adjointe, membres Josiane Germain, Sylvette Gidoin, Michel Richard, Jean-Pierre Masson et Michel Hugueville.

Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 16 février, à 13 heures dans cette même salle pour un loto ouvert à tous, puis ce sera la sortie spectacle à l'Olympia le 3 mars (Frédéric François, c'est

complet), le 10 avril, visite de Montmartre et du cimetière du père Lachaise, la journée guinguette à Joinville-le-Pont le 22 mai et enfin l'assemblée semestrielle le 13 juin aux Tanneurs.

Pour le second semestre, un projet est à l'étude pour septembre, il y aura un loto le 5 octobre, la distribution des colis les 14 et 15 octobre, la visite de l'Assemblée nationale et de la faïencerie de Sèvres le 19 novembre et le repas de fin d'année, à Saint-Pierre, le 17 décembre.

Rappelons qu'une permanence pour le renouvellement des adhésions est prévue tous les mercredis jusque fin mars de 14 heures à 16 h 30, au bureau de la rue Girault (Tél. 01.64.78.08.59).

Conférence avec le CLIC à Darvault

On peut prévenir les AVC !

Chaque année en France, 150.000 personnes sont victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC), première cause de handicap physique chez l'adulte. Les deux tiers des personnes atteintes conserveront des séquelles et certaines deviendront dépendantes dans leur vie quotidienne.

Mais l'AVC n'est pas une fatalité et chacun peut en réduire le risque, notamment grâce à une meilleure hygiène de vie. C'est le thème qui sera abordé au

cours de la conférence organisé mardi 11 février, de 14 heures à 16 h 30, au foyer communal de Darvault par le Clic Soutien de Nemours.

Intitulée « Les AVC, les prévenir c'est vital » la rencontre s'adresse en priorité aux plus de 60 ans et à leur entourage mais il faut savoir que les chiffres sont actuellement en hausse chez les seniors âgés de 50 et 55 ans.

Entrée gratuite, réservation obligatoire auprès du Clic en appelant le 01.64.28.75.25.

En deux mots

La Vandoise et le Gardon en réunion

L'association de pêche la Vandoise et le Gardon du Loing tiendra son assemblée générale vendredi 14 février, à 20 h 45, à la salle Fleuret-Carpentier de Saint-Pierre. À l'ordre du jour : rapport financier, bilan de la réciprocity EHGO-Club Halieutique (73 dpts), programmes de repeuplements 2013 et 2014, club de compétition, résultats 2013 et perspectives 2014, calendrier des manifestations et projets de 2014 (animations et sorties scolaires, concours de pêche, pêche à la truite, Journée nationale de la pêche, expositions Natura 2000, brocante pêche les 22 et 23 février...), évolution des dates d'ouverture spécifiques (truite et brochet) et des systèmes de réciprocity, projets dans le cadre du développement de la pêche associative et de sa modernisation, délivrance des cartes de pêche par Internet et questions diverses...

Natura 2000 et l'environnement

Zones humides utiles à protéger

Samedi, Bagneaux accueillait à la salle du Trocadéro, une conférence sur Natura 2000 et les zones humides, présentée par la Fédération de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

L'idée était de sensibiliser les élus, les agriculteurs et les propriétaires de terrains sur la nécessité de préserver les zones humides, alors que le 2 février était décrétée Journée mondiale pour la protection des zones humides.

Alexandre Ferre, chargé d'études Natura 2000, est venu expliquer pendant une heure les enjeux et les outils permettant de protéger ces biotopes et plus particulièrement le site Natura 2000 « rivières du Loing et du Lunain », qui présente des milieux remarquables à l'échelle de l'Europe.

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Trois critères permettent de définir une zone humide : la présence d'eau au moins une partie de l'année, des sols chargés en eau qui agissent comme une éponge et une végétation de type hygrophile, c'est-à-dire qui tolère de longues périodes d'inondation.

Un rôle trop peu connu

La flore et la faune du Lunain et du Loing

L'œil non averti est loin de se douter de la richesse de ces deux rivières. Elles comptent pourtant de nombreuses espèces de poissons remarquables comme le chabot bouvière, la loche des rivières, la grande alose, la lamproie de planer, des espèces de mollusques comme la mulette épaisse ou le vertigo ou encore des groupements végétaux comme les renoncules mégaphorbiaies, les aulnes ou les frênes.



Rivière à renoncules à la plaine de Sorques, une des zones humides du département.

La part du territoire français dédiée à ces zones humides a fortement décroché au cours du XX^e siècle, pour atteindre aujourd'hui seulement 3 % du territoire.

Pourtant, ces zones jouent un rôle essentiel, tant en ce qui concerne leur capacité à stocker l'eau de pluie, que leur caractère de réservoir de biodiversité. Elles jouent également un rôle biochimique, grâce à des plantes aux propriétés filtrantes et épuratives. Ces différentes actions peuvent avoir des retombées économiques importantes, qui suivant les estimations sont chiffrées à 1.600 € par hectare et par an, que ce soit par exemple en évitant les inondations ou bien en fil-

trant l'eau.

De nombreux facteurs menacent toujours les zones humides, comme l'urbanisation, avec la construction d'habitats ou de voies de transports sur des zones inondables, l'intensification de l'agriculture, la pollution du milieu aquatique ou encore la populiculture (culture des peupliers pour assécher un terrain).

Un programme européen

L'Europe a donc décidé depuis plusieurs années d'allouer des fonds pour sauvegarder ces espaces, à travers notamment le dispositif Natura 2000. Dans le sud de la Seine-et-Marne, deux rivières sont classées au titre de Natura 2000 : le Loing et le Lunain. Alexandre Ferre a

donc expliqué la diversité de la faune et de la flore de ces deux milieux aquatiques et assuré qu'il était possible de mettre en place des mesures pour les protéger tout en respectant les exigences socio-économiques locales. Des solutions naturelles et personnalisées sont ainsi proposées sur le principe du volontariat, après concertation avec les propriétaires riverains ou les exploitants agricoles.

Contactez Alexandre Ferre au 01.64.39.03.08 ou à l'adresse natura2000.riviere77@orange.fr.

Quelques chiffres. En France : 1753 sites Natura 2000 ; 12,5 % du territoire. En Ile-de-France, 35 sites, 8,5 % du territoire. En Seine-et-Marne : 18 sites, 11 % du territoire.

Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen institué par la directive 92/43/CEE, plus connue sous le nom de « directive habitats, faune et flore », et qui date du 21 mai 1992. Cette directive vise à conserver des espèces et des habitats naturels remarquables à l'échelle de l'Europe. Elle distingue un ensemble de sites naturels européens qui privilégie une gestion équilibrée et durable tout en prenant en compte les spécificités locales.

Élections municipales 2014

Une deuxième liste à Darvault

Jean-Louis Dauny, actuellement adjoint au maire de Darvault, a décidé de faire acte de candidature, qu'il présente dans un communiqué : « Après avoir mûrement réfléchi, j'ai décidé de répondre aux sollicitations et aux encouragements de nombreux Darvaultois en prenant la tête de cette liste, que nous avons choisi d'appeler « Une équipe proche de vous ».

Elu depuis 19 ans, plusieurs fois d'ailleurs en première position, j'ai été 13 ans conseiller municipal et 6 ans premier adjoint. Cet engagement m'a



Jean-Louis Dauny.

permis d'acquérir une solide expérience de la gestion des affaires municipa-

les.

Je n'ai jamais voulu prétendre à la fonction de maire auparavant, du fait de mes activités professionnelles (cadre à la RATP, horaires décalés et déplacements professionnels). Maintenant retraité, j'ai la disponibilité nécessaire à une telle fonction.

Âgé de 62 ans, je suis issu d'une très ancienne famille de Darvault, j'ai une bonne connaissance de la commune, je l'ai vue évoluer depuis mon enfance.

J'ai été très présent sur le dernier mandat et j'ai pris en charge de nombreux

dossiers.

En désaccord sur plusieurs points avec la liste sortante, j'ai donc décidé de mener ma propre liste. Bien que solidaire du bilan et des actions réalisées au cours de ce dernier mandat, je considère qu'il reste une vérité à établir sur le travail accompli par chacun.

À l'occasion d'une réunion publique courant février, je présenterai aux habitants de Darvault cette nouvelle équipe et les grandes lignes de notre programme. La date précise en sera communiquée ultérieurement. »